

Formation modulaire :



Module : "Créer et piloter son activité en médiation par l'animal"



A destination des personnes souhaitant acquérir les compétences nécessaires à la création et au développement de leur autonomie professionnelle et ayant à minima validé le module **VERT** ou **BLEU** de la formation PSMPA

 Umanima Formation, 09.67.40.97.70 / 06.99.57.76.46
umanima.formation@gmail.com
Emmanuel Doumalin, directeur
Laurence Doumalin, responsable de formation

 Promotion de 12 stagiaires maximum par session permettant un accompagnement individualisé

 70 heures / 2 semaines consécutives

 1 960 euros

 Dates des sessions disponibles et actualisées sur notre site internet <https://umanima-formation.com> et sur le dossier d'inscription

 Prérequis : avoir validé à minima :

- le module **VERT** ou **BLEU** de la formation PSMPA
- justifier d'un projet de création ou de reprise d'entreprise

 Outils pédagogiques :

- accès aux supports théoriques développés par l'association Umanima (logigrammes, thèses, mémoires, etc)

 Méthodes pédagogiques :

- Savoir** : apports théoriques et outils permettant la création et la gestion d'activité en Médiation Par l'Animal
- Savoir-être** : temps de laboratoire permettant l'expérimentation de présentation institutionnelle concrètes
- Savoir-faire** : travaux dirigés de présentation institutionnelle dans nos établissements partenaires

 Cours en présentiel sur notre site et à l'institut partagé au nom de l'association Umanima
Umanima Formation, 7 La Budorais 35590 Saint-Gilles

 Des formateurs spécialisés pour chaque élément d'enseignements de ce module : praticiens en médiation par l'animal, directeur, professionnels chargés en communication.



Umanima Formation, avec le référent handicap s'engage à faciliter la mise oeuvre des moyens matériels et humains, pour permettre, notamment aux personnes en situation de handicap, de bénéficier de l'action de formation dans les meilleures conditions



Site internet
Umanima Formation

Programme :

Validation par :

Construire et présenter son dossier de création et de gestion d'activité en Médiation Par l'Animal comprenant :

Construire et gérer son plan financier en Médiation Par l'Animal



- une étude du marché et de la concurrence en MPA en fonction de sa situation géographique
- un business plan détaillé en fonction des spécificités de la MPA

Construire et utiliser son plan de communication en Médiation Par l'Animal



- présentation du flyer (nom, accroche, visuel, textes)
- les supports internet et réseaux sociaux

Choisir et construire son statut juridique adapté à son activité de Médiation Par l'Animal



- présentation et explication du choix du statut
- identification des interlocuteurs légaux en fonction du statut choisi
- présentation des obligations légales (déclarations impôts, JO, URSSAF, etc) à suivre en fonction du statut choisi

Construire les supports de gestion et administratifs adaptés en ayant assimilé leur utilisation



- convention type
- devis type
- facturation type ...

Gérer son projet de communication en Médiation Par l'Animal



Conduire une présentation institutionnelle devant un jury de professionnels (30 minutes) en proposant un projet d'intervention en MPA adapté aux besoins et attentes des bénéficiaires et accompagnants